M. MUSSOLINI A RÉSISTÉ

L'opposition se divise et polémique

Rome, 3 juillet. — Les journaux d'opposition ont cessé leurs attaques pour polémiquer entre eux.

L'organe communiste « l'Unita » attaque Turati, qui se pose en président éventuel d'un ministère social-démocrate-populaire. Examinant l'aspect de la crise actuelle, le journal en déduit que les oppositions sont impuissantes contre le fascisme.

Le Roi étant parti hier pour Pise, cela signifie que le Parlement ne sera convoqué qu'en novembre.

M. Mussolini a décidé de ne pas prendre de vacances. Il consacrera l'été à la mise en train de la « normalisation » du pays.

UN VAMPIRE ALLEMAND EST ARRÊTÉ A HANOVRE

Ce cannibale avait horriblement tué sept adolescents

Hanovre, 3 juillet. — A la suite de la découverte d'un sac contenant les ossements et cinq crânes humains, la police de Hanovre a arrêté un boucher, nommé Ahrrmann, âgé de 45 ans.

Ce fou monstrueux, véritable vampire, attirait chez lui des adolescents qu'il tuait en les mordant au cou et en suçant tout le sang de leurs veines. Puis il leur tranchait la tête et les dépeçait. On croit que Ahrrmann, comme son congénère de Berlin, Grossmann, était atteint de cannibalisme et mangeait la chair de ses victimes. Ahrrmann reconnaît avoir assassiné de cette horrible façon, sept jeunes gens, mais on a des raisons de craindre que le nombre de ses victimes ne dépasse ce chiffre.

LA QUESTION DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

L'état-major britannique se prononce contre sa construction

Au cours d'une réunion du Comité de défense impérial, présidé par M. Ramsay Mac Donald et à laquelle assistaient les membres du grand état-major ainsi que MM. Asquith, Lloyd George et Baldwin, les arguments de nature stratégique exposés furent si convaincants, que l'assemblée se prononça contre la construction.

LE VILLAGE DE PONTAMAFREY en Savoie ravagé par une avalanche

Saint-Jean-de-Maurienne, 3 juillet. — Mercredi, à 17 heures, une coulée de boue et de rochers descendant le torrent de Pontamafrey, a ravagé une partie du village de Pontamafrey, emporté la gare et envahi les voies de chemin de fer et la route nationale.

Il n'y a eu aucun accident de personne, mais les dégâts matériels sont importants.

Une réunion du Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation à la Sorbonne

Paris, 3 juillet. — Le Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation s'est réuni à la Sorbonne.

M. François Albert, ministre de l'Instruction publique, qui présidait, a constaté que la cause des Pupilles devait demeurer en dehors et au-dessus des partis.

Le Conseil a décidé d'organiser sur place la création d'un service d'inspection, qui aura pour mission d'étudier le fonctionnement des dits Offices et la vérification de l'emploi des subventions allouées aux Pupilles.

Le Conseil a procédé au renouvellement de la section permanente et à l'élection des vice-présidents du Conseil supérieur.

Ont été élus :

Section permanente : Mmes Casson, Chocarne, Coulon, de Las Cases, Mauger; MM. Appel, Berthelemy, Briat, Chauffard, Demonge, de Gueydon, Hébrard de Villeneuve, Hirsch, Lapie, Lechantre, Lehmann, Xavier, Léon Leven, Demont, Maringer, Petit, Ricolfi, Terquem, Tisserand.

Vice-présidents du Conseil supérieur : Mme la baronne Lejeune, Murat; MM. Appel, Briat.

La revision des pensions des victimes d'accidents de travail

Le ministère du Travail nous adresse le communiqué suivant :

La loi du 30 juin 1924 proroge jusqu'au 30 juin 1926 et complète la loi du 15 juillet 1922 qui a institué les allocations temporaires en faveur de certaines catégories de titulaires de rentes, au titre de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Les victimes d'accidents du travail, bénéficiaires d'allocations déjà liquidées, voient celles-ci prorogées de plein droit jusqu'au 30 juin 1926, sans qu'il y ait lieu de leur part à nouvelle demande.

Les orphelins et les conjoints ayant atteint l'âge de 60 ans, postérieurement au 1er janvier 1924, titulaires d'allocations déjà liquidées, devront retourner, pour révision, leur certificat au ministère du Travail (en franchise postale).

Devront adresser leur demande d'allocation directement au ministère du Travail (contrôle des assurances privées, 80, rue de Varenne, Paris, 7e) : 1° les victimes d'accidents de travail dont la rente est basée sur un taux d'incapacité d'au moins 30 %; 2° les ascendants hommes, âgés de plus de 60 ans, femmes âgées de plus de 55 ans; 3° les veuves ayant atteint l'âge de 55 ans depuis le 1er janvier 1924; 4° les orphelins titulaires d'une rente inférieure à 500 francs par tête.

Ne pourront être prises en considération que les demandes émanant de titulaires de rentes allouées par application de la loi du 9 avril 1898 et des lois qui l'ont modifiée ou étendue et pour des accidents survenus antérieurement à la mise en application de la loi du 5 août 1920.

La tentative d'assassinat de Mouscron devant les assises du Nord

Joseph Lecru, de Wasquehal, qui tenta de tuer sa tante pour la voler, est condamné à cinq ans de travaux forcés

Joseph Lecru, 24 ans, représentant de commerce à Wasquehal, est accusé d'une tentative de vol qualifié commise à Mouscron (Belgique). Voici les faits qui lui sont reprochés :

Dans la soirée du 12 janvier 1924, vers 19 h., Joseph Lecru, accompagné d'un autre individu dont l'identité n'a pu être établie, se rendit chez sa tante Hermance Lebrun, veuve Hache, à Mouscron (Belgique), dans l'intention de la voler. Celle-ci leur offrit un verre de cognac et, vers 19 h. 45, ils manifestèrent l'intention de se retirer.

Comme elle les reconduisait, Lecru poussa le verrou de la porte d'entrée et les deux hommes se jetant sur cette femme déjà âgée, la terrassèrent. Pendant que Lecru la serrait à la gorge, son compagnon lui enfonçait un morceau de molleton dans la bouche. Elle tomba et s'évanouit. Des voisins qui avaient entendu des cris accoururent et les malfaiteurs s'enfuirent en escaladant un mur. Les tiroirs d'un meuble avaient été fouillés par eux, mais leur fuite précipitée ne leur permit pas de voler. La victime a subi une incapacité de travail de huit jours environ.

Le 14 janvier, Lecru était arrêté à Lille au moment où il se disposait, dit-il, à se constituer prisonnier. La justice belge qui avait ouvert une information se dessaisit de l'affaire et l'instruction se poursuivit à Lille. Lecru reconnut avoir indiqué le coup à faire mais ne avoir pris une part active au crime auquel il prétend avoir assisté en simple spectateur.

Lecru a une mauvaise réputation. Il travaille irrégulièrement et a abandonné sa femme et son enfant. Il a été condamné à quatre mois de prison, le 16 février dernier pour escroquerie et abus de confiance par le Tribunal correctionnel de Lille.

Examiné au point de vue mental, il a été reconnu responsable de ses actes. Le médecin-légiste estime toutefois que sa responsabilité est légèrement atténuée.

Lecru est condamné à cinq ans de travaux forcés.

2e affaire. — MEURTRE A THUMERIES

L'accusé est un sujet polonais, Waldislaw Zagodzinski, âgé de 37 ans, ouvrier d'usine à Thumeries qui, le 16 mars 1924, pour un motif futile, porta un violent coup de couteau au fiancé de sa belle-fille M. Hadala qui, transporté dans un hôpital de Lille, succombait trois jours après.

Zagodzinski a été acquitté.

UNE RÉUNION DU GROUPE interparlementaire DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Paris, 3 juillet. — Le groupe interparlementaire des Régions dévastées s'est réuni au Sénat sous la présidence de M. Hayez.

Le Président a donné communication des protestations qu'il a reçues de différents arrondissements du département du Nord au sujet du transfert aux services centraux de Lille des différents dossiers qui étaient centralisés dans les sous-préfectures du Nord.

L'entretien avec M. Dalbiez, ministre des R. L.

M. Hayez rend compte de l'entretien que le bureau a eu avec le ministre des Régions libérées, au sujet de la situation financière et de la décision qui a été prise d'une conférence qui aurait lieu entre le président du Conseil, les ministres des Finances et des Régions libérées, des délégués du groupe interparlementaire et les représentants des divers organismes financiers.

MM. Hayez, président; Klotz, Lebrun, Lucien Hubert, Jammy Schmidt, de Lubersac, Groussau, sont désignés pour le représenter à cette conférence.

Le paiement en obligations de la D. N.

Sur la demande de M. de Lubersac, il est décidé que le ministre des Régions libérées sera invité à déposer d'urgence un projet par lequel le sinistré, qui a reçu en paiement des obligations de la Défense Nationale pour ses dommages mobiliers, sera considéré comme ayant procédé au remploi de la totalité des sommes dont l'Etat s'est libéré envers lui, s'il a affecté, à la reconstitution de ses biens mobiliers, une somme égale à la valeur en bourse des obligations qui lui ont été remises.

Les paiements pour les cessions et apports

Le groupe a entendu ensuite les représentants de la Fédération des Associations départementales et Unions de sinistrés qui a appelé précisément l'attention du groupe sur l'insuffisance des paiements sur la question des cessions et apports, questions qui sont le sujet des préoccupations actuelles des représentants des régions dévastées.

La liquidation des dossiers des sinistrés

Paris, 3 juillet. — M. Dalbiez, ministre des R. L., interrogé par le collaborateur d'un journal du soir, a déclaré que le Comité de préconciliation n'est pas encore au point suffisamment et que pour activer la liquidation des dossiers, il a l'intention d'obtenir la croissance de ce Comité.

Il me manque, a-t-il dit, des experts techniques; j'en ai 10; j'en mettrai 20, 30 s'il le faut. Je demanderai au personnel un maximum d'effort, car je veux que le Comité examine dans le minimum de temps, les dossiers soumis. Soyez certains que ce Comité ne coûtera rien, en raison des sommes qu'il économisera, grâce à Inghels et grâce à la loi.

On crie toujours quand on parle argent; mais l'Etat a besoin d'une trésorerie honnête et des régions libérées ont encore plus besoin d'être secourues normalement, c'est-à-dire que les petits sinistrés voient enfin et partout, leur misère se terminer.

Quand aux autres sinistrés, ils viendront devant le Comité pour qu'on leur rende bonne justice.

L'HOMME CHIC PORTE LA BRETELLE GUYOT

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 4 JUILLET :

Aujourd'hui, sainte Berthe ; demain, sainte Zoé.

186e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 55; coucher à 20 h. 55.

Lune : Nouvelle du 1er; premier quartier, le 9.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord) : Mauvais temps, ciel couvert, avec pluies nocturnes, devenant très nuageux avec éclaircies et grains orageux; vent de Sud-Ouest à Ouest, 10 à 15 m.; coups de vent. Température stationnaire; minimum, 14°.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance :

15 h., local de la Goutte de Lait.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

L' « Union des Travailleurs » au concours international de chant de Paris

Nous rendons compte, d'autre part, sous notre rubrique « Concerts et Spectacles », de la magnifique audition donnée jeudi soir, à la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, par la chorale l' « Union des Travailleurs », des œuvres que cette excellente société interprétera dimanche, au concours musical de Paris. Tout laisse prévoir un éclatant succès pour nos choristes.

Ce concours musical, organisé par le Comité des fêtes du XVIIe arrondissement et placé sous la présidence d'honneur du maître Gustave Charpentier, réunira 102 sociétés instrumentales et chorales, parmi lesquelles 25 sociétés étrangères, de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Italie.

Nous formons des vœux pour que dans ce grand tournoi musical nos vaillants choristes fassent triompher les couleurs roubaisiennes et confirment ainsi la renommée artistique de notre ville.

La Maison de la Presse à Roubaix

Les travaux de la coquette maison qu'offre à ses souscripteurs, sans préjudice d'autres lots intéressants, l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, se poursuivent avec une louable célérité, dont il y a lieu de féliciter les entrepreneurs et l'architecte, M. Bachelet.

On sait que cette maison, ou mieux cette villa, s'élève dans l'un des plus jolis quartiers de Roubaix, dans l'agglomération de la Fraternité, où l'on trouve encore des réserves d'air pur et des espaces libres avec des tapis de gazon et des arbres, fait assez rare dans la grande cité manufacturière.

Les nombreux promeneurs qu'y attirent les beaux jours, suivent avec intérêt l'avancement des travaux, admirant sans réserve et l'élégance des lignes architecturales de la façade avec son élégant window et la si heureuse disposition des locaux. Nos lecteurs ont pu en juger par le plan en élévation et la description que nous en avons donnés tout récemment.

C'est le nid douillet que voient, dans leurs rêves, les fiancés, dont les projets sont trop souvent retardés par la crise du logement.

D'ici quelques jours, la villa de la Presse sera couverte. C'est assez dire qu'elle sera habitable pour l'hiver.

Qui ne voudrait courir la chance de la gagner pour un franc tout en coopérant à une bonne œuvre?

Rappelons que les billets de la grande souscription publique des Journalistes du Nord sont en vente chez nos dépositaires et nos vendeurs.

L'important concours du Tir National de Roubaix

Chaque jour, de 8 heures à 12 heures, et de 14 heures à 19 heures, et jusqu'au 17 août prochain, le concours du Tir National de Roubaix, donné dans le vaste stand des Trois-Ponts, va se poursuivre sans interruption aucune, ouvert à tous les amateurs faisant ou non partie d'une société de tir.

Le Comité, désireux de donner plus d'extension à un système ayant reçu l'an dernier l'approbation générale, a étendu aux trois distances de 200, 50 et 12 mètres, le classement uniquement à la balle la plus rapprochée du centre, donnant à tous et par un seul coup heureux, l'accès des prix.

Tir à 200 mètres (belle balle). Toutes armes libre, (viseur optique exclus), debout; Lebel et Mauser; hausse et guidon derivables, détente 2 kil., trois positions, pour le Lebel, les cartouches fournies par la société sont imposées. Series illimitées de 3 balles. Prix de la série : 1 fr. 25 avec munitions. — 1er prix, 1.000 fr.; 2e, 500 fr.; 3e, 200 fr.; 4e au 8e 100 fr.; 9e au 13e, 70 fr.; 14e au 23e, 50 fr.; 24e au 33e, 30 fr.; 34e au 42e, 25 fr.; 43e au 62e, 20 fr. 10 prix objets d'art et d'utilité, au plus grand nombre de dix (à choisir).

Tir à 50 mètres (belle balle). Séries illimitées de 4 balles. Prix de la série, 0 fr. 75, sans munitions. Toutes armes admises, sous réserve de ne pas dépasser 1 gr. 1/2 de poudre noire ou son équivalent en poudre sans fumée. Position : debout. Verres optiques exclus. 40 prix objets d'art et d'utilité; 10 prix objets d'art et d'utilité au plus grand nombre de dix (à choisir).

Tir à 12 mètres (belle balle). Séries illimitées de 4 balles. Prix de la série, 0 fr. 50 sans munitions. Toutes armes libres 6 mm. admises, viseur optique exclus, position debout; toutes munies d'amorces 6 mm. autorisées. 40 prix objets d'art et d'utilité; 10 prix objets d'art et d'utilité au plus grand nombre de dix (à choisir).

Pour encourager les tireurs, M. Georges Lejeune offre un matelas (kapok), valeur 200 francs, qui sera tiré au sort entre les dix tireurs qui auront pris le plus de séries dans l'ensemble du concours, auquel pour le 14 juillet, la Brasserie Union Roubaix (Bock Meyerbeer) offre 16 bouteilles de vin mousseux, qui seront réparties entre les 6 tireurs ayant fait les plus belles balles de la journée (6 à 50 m., 5 à 50 m., 5 à 12 m.).

EXPOSITION DE TRAVAUX D'ELEVES A L'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE. — L'exposition des travaux des élèves sera ouverte au public les 6, 7 et 8 juillet, de 10 à 12 h. et de 15 à 18 h. Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

MESSE DE PREMICES. — Mercredi à 10 h., en l'église Notre-Dame, M. l'abbé Etienne Ernoult, fils de M. Eugène Ernoult, juge au Tribunal de commerce, ordonné prêtre le 29 juin, à Saint-Sulpice, à Paris, a célébré sa première messe.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. le chanoine Bataille, doyen de la paroisse et avait comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Hottot et Ollier, tous deux du Séminaire de Saint-Sulpice.

L'allocution fut prononcée par M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires qui parla de la vocation sacerdotale.

On remarquait dans les stalles MM. les chanoines Réquillart, de Notre-Dame de la Treille; Tilmant, aumônier du Carmel; Dutoit, secrétaire général des Facultés et Régent, aumônier du 1er C.A. et un très grand nombre d'ecclésiastiques.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Le Comité nous prie d'insérer :

M. Gabyde, président de la Ligue de l'égalité devant l'impôt du sang (Section de Lys-lez-Lannoy) nous a fait parvenir la somme de 250 francs, reliquat de la caisse du groupement pour être versée à notre caisse de secours.

Nous avons reçu également de MM. Lehembre et Gruzinski la somme de 272 fr. 10, produit d'une collecte faite au cours d'un banquet au Café Pandore.

Le Conseil d'administration adresse à ces généreux donateurs ses plus vifs remerciements ainsi que ses sentiments de profonde reconnaissance.

D'autre part, le Comité départemental des Mutilés nous avise d'une vacance de receveur-buraliste pour la commune de Rumegies (arrondissement de Valenciennes).

Pour renseignements, s'adresser au siège, 56 ter, Grand'Rue.

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT. — Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons du Comité a eu lieu hier après-midi jeudi. Voici la liste des numéros gagnants :

11833 6479 7363 13806 471 6496 7473 10711 11103 13944 10881 14015 6488 14514 8425 13710 10716 8559 6425 8429 6489 10894 11575 12160 11650 11589 13951 13669 7412 8391 8419 7428 10965 11224 10726 10707 10914 10897 12190 13682 11017 11037 11671 10676 12023 11914 6448 10891 11275 8411 7416 7480 8408 12363 7460 7356 13841 13915 10769 6648 8415 13011 6433 7401 10657 11570 7361 10733 12522 8327 12506 8431 6437

Les premiers lots consistent en voitures d'enfants, un lit d'enfant, des chaises transformables, trente costumes d'enfants, des pièces de ménage, etc., etc.

Les détenteurs de ces numéros peuvent se présenter au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta, tous les jours de 10 h. à 18 h., jusqu'au 20 juillet, pour retirer leurs lots. Passé cette date les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

LA « JEANNE D'ARC » (Société de secours mutuels), se réunira dimanche à dix heures trente, au local, 46, Boulevard Gambetta, en assemblée générale, qui sera suivie d'une tombola pour les membres présents.

Le trésorier paiera les allocations aux rentiers et les ristournes pour retraites ouvrières. Réunion pour la Commission à 10 h.

ECHO DES FETES DES QUARTIERS DE LA FRATERNITÉ, DU PONT-ROUGE, DU CHEVAL-BLANC ET DU TILLEUL. — Le concours de décorations et d'illuminations, qui a fait l'objet d'un examen impartial du jury, chargé de ces délicates fonctions, a obtenu beaucoup de succès. Les prix ont été attribués comme suit :

1er prix, 50 fr., M. Castelain, 2, rue Saint-Simon; 2e prix, 30 fr., M. Spriet, 423, rue de Lannoy; 3e, 20 fr., M. Dupuich-Delfosse, 224, rue de Lannoy; 4e et 5e ex-aequo, 25 fr., MM. Duboulet, 263, rue de Lannoy, et Berger, angle des rues Jules Guesde et de Lannoy; 6e prix, 5 fr., M. Lega, Avenue Julien Lagache; 7e, 5 fr., M. Laurent, rue de Lannoy.

Retraite aux flambeaux. — Sujets lumineux: un prix d'encouragement de 10 fr. est décerné à M. Wéde, rue Jules Guesde, cour Lefebvre.

MORT D'UN ANCIEN « BRASSARD ROUGE ». — On annonce la mort de M. Alphonse Delhaye, décédé en son domicile, 16, rue Hoche, des suites de maladie contractée en déportation dans les bataillons de discipline.

La Fédération des « Brassards Rouges » prie ses membres d'assister aux funérailles qui auront lieu le samedi à 15 h., à l'église du Très-Saint-Rédempteur.

PUPILLES DE LA NATION. — M. le Percepteur du canton de Roubaix-Ouest, rue du Chemin-de-Fer, 3 bis, procédera au paiement de la subvention du 2e trimestre, le samedi 5 juillet, de 9 à 11 h.

Les Fêtes de l'Epeule, à Roubaix

LES 5 ET 6 JUILLET

LA REINE ET SES DEMOISELLES D'HONNEUR

De gauche à droite : Mlles Raymonde Duforest, demoiselle d'honneur; Denise Masquelier, Reine ; Yvonne Ponthieu, demoiselle d'honneur

Les fêtes, cette année, promettent un grand succès; tout le démontre, le nombre d'adhésions au cortège comme l'activité du Comité, des commerçants et de la population. Si nous en voulions une preuve, nous n'aurions qu'à nous reporter au concert de mardi, organisé par le Comité des fêtes, avec le concours du club « Les Sports Réunis ».

Les artistes, dont faisaient partie trois athlètes finalistes des olympiades de 1924, se sont tous surpassés; ils furent tous bissés à plusieurs reprises. Une mention toute spéciale est à donner aux jeunes Mandella, qui ont contribué pour beaucoup à donner, à notre concert, un cachet spécial.

Le Comité fait appel aux pères et mères du quartier, afin qu'ils envoient leurs enfants avec une lanterne vénitienne à la grande retraite aux flambeaux de samedi soir, où doivent se présenter des sujets inconnus à ce jour dans de pareils cortèges.

HALLE FLIPO. — Café très fin, 13 fr.; extra 16 fr. Beurre fin, 11 fr.; extra, 13 et 14.75. Hollande gras, 10 fr.; vieux, 12 fr. Jambons cuits, 12 fr. Biscuits, 7 à 9 fr. Margarine, 6.50. 63590d

LE COMITÉ DES FÊTES DE L'UNION AMICALE ET MUTUELLE DES TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS a tenu sa réunion au siège, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, sous la présidence de M. Van Ooteghem.

M. Deflandre, secrétaire, donne connaissance des résultats obtenus par les démarches du Comité pour l'organisation du « Bal de la Couture », qui aura lieu dans la salle des fêtes rue de l'Hospice, le samedi 26 juillet, à 20 h. 30, au profit de la caisse mutuelle.

Le président se dit ensuite heureux de constater que, grâce au dévouement du Comité, cette première fête est assurée du meilleur succès.

DANS LES VIEUX POTS. — Depuis 1812, l'Elixir Antiglaireux du Dr Guillié guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (Asthme, Rhumatismes, Congestions, etc...). Prix : 9 fr. toutes pharmacies. 63600d

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX tiendra son assemblée générale mensuelle dimanche 6 juillet, à 17 heures, dans la salle de la Taverne Liégeoise, place de la Gare, à Roubaix.

A l'ordre du jour : Admission de nouveaux sociétaires; conférence par M. Bretenoux, professeur d'horticulture à Lille, sur le sujet : « De la sélection de la pomme de terre; choix et conservation du plant; ses ennemis et maladies »; communications sur les visites de jardins; tombola gratuite de plantes fleuries et ornementales et de bidons d'insecticide.

BEURRE, 11 fr. Hollande, 8 fr. Pain épices, 3.50. Cafés renommés. — **Compagnie Havraise, Grande-Rue, Roubaix.** 63586d

DEROGATION A LA FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Sur la demande de l'Administration municipale, la Préfecture du Nord a autorisé les débitants de boissons de Roubaix à tenir leur établissement ouvert au public jusque 2 h. du matin les nuits des 12 au 13 et 13 au 14 juillet, toute la nuit du 14 au 15 juillet, jusque 2 h. du matin les nuits des 26 au 27, 27 au 28 et 28 au 29 juillet (Fête des Fabricants).

Par la même occasion, l'Administration municipale autorise tous les débitants de boissons de la ville à jouer de la musique et laisser danser dans leur établissement toute la nuit du 14 au 15 juillet et jusque minuit les nuits des 12 au 13, 13 au 14 juillet (fête nationale) et 26 au 27, 27 au 28 et 28 au 29 juillet (fête des Fabricants).

VENTE-RÉCLAME de DESCENTES de LIT, au **Comptoir des Tapis**, 10, rue Vieil-Abreuvoir.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, dans la salle ordinaire des réunion du Cercle, M. le Rév. John Kent traitera d'un sujet très captivant : la belle tragédie de Macbeth, de Shakespeare. Les membres de la section anglaise ont encore trop bon souvenir de la magnifique interprétation que M. le Rév. Kent a donnée d'« Hamlet » pour ne pas venir nombreux à cette réunion qui commencera à 20 h. 30 exactement.

BOCK MEYERBEER. Le plus fin. 63584

UN RECHAUD A PETROLE EXPLOSE. — Mercredi vers midi, tandis qu'on préparait le repas chez M. Jean Thévenet, ouvrier cimentier, demeurant en garni, rue de l'Epeule, un réchaud à pétrole a fait explosion. Le feu se communiqua aux literies mais il fut rapidement éteint au moyen de seaux d'eau. Les dégâts s'élèvent à 400 fr. environ. Les pompiers n'ont pas dû intervenir.

LÉON CUVELLE, Toiles d'Armentières précédemment 51, rue de la Gare, prie sa nombreuse clientèle de bien retenir sa nouvelle adresse : **73, RUE NAIN.** (Tél. 18-70). 63416

UNE ARRESTATION POUR COUPS. — M. Halot, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé à l'arrestation de M. Edouard Devlaeminck, 25 ans, journalier, demeurant 7, rue de Marengo, inculpé de coups et blessures. Cette arrestation a été opérée sur la plainte de Mme Delneufcourt, soigneuse, 33, rue des Fondeurs, à qui Devlaeminck, aurait porté un coup de tisonnier.

L'inculpé a été transféré à Lille et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Ces deux dernières semaines le Docteur HECLER a encore reçu plus de TROIS CENTS LETTRES DE SES MALADES PRÊTS A TÉMOIGNER LEUR ENTHOUSIASTE RECONNAISSANCE A CELUI QUI LES A GUÉRIS BIEN QU'ABANDONNÉS DE TOUS.

Comment expliquer de tels phénomènes ? Comment ces malades que nul n'avait pu soulager ont-ils retrouvé la santé dans le cabinet du Docteur Hécler ? Voici encore une guérison remarquable : Mme Clémence Bacquart-Descryver, qui, pendant 8 ans, n'a cessé de ce faire soigner et d'essayer tous les médicaments possibles, n'a pu obtenir le moindre résultat. Son mal empirait de plus en plus, son corps était presque entièrement pris. Désespérée, elle se décide à consulter l'Institut Anti-Arthritique. En un jour ses atroces douleurs, son infirmité ont disparu. « Je n'ai plus rien ressenti, dit-elle, dès le lendemain j'ai pu lessiver sans aucune douleur », alors qu'avant elle ne pouvait même pas se pencher. Le docteur Hécler a donc, en moins d'une heure rendu la santé à une malade que 8 années de soins n'avaient pu soulager.

Comparez et demandez-vous s'il est de votre intérêt de continuer à vous soigner par les vieilles méthodes ou plutôt de vous adresser à ce spécialiste qui, ne soignant que les rhumatismes a acquis une expérience considérable et connaît à fond leur traitement. Pour 10 francs vous pouvez, tous les jours et même le dimanche matin soumettre votre cas à ce praticien et savoir si vous pouvez guérir et quel traitement vous convient le mieux. Le moindre flacon de médicament inefficace vous en coûterait autant.

Mme BACQUART-DESCRYVER REVIENT DE LOIN, EN HUIT ANS PERSONNE NE PUT LA SOULAGER.

L'INSTITUT ANTI-ARTHRITIQUE

L'A GUÉRIE EN UN JOUR.

« Cher Docteur, je viens vous remercier de tout cœur de l'extraordinaire guérison que vous avez obtenue dans mon cas. **Depuis huit années je ne cessais de souffrir dans les reins, le flanc gauche, la cuisse et la jambe du même côté. Je ne dormais pas et je souffrais jour et nuit.** A une heure du matin j'avais déjà assez de mon lit. Une fois assise je ne pouvais me relever sans qu'on vienne m'aider, tellement je souffrais dans le côté. Je ne pouvais plus marcher droite, mes marchais tordue sur le côté. **Il m'était impossible de me redresser. Travailler baissée m'était impossible. Malgré l'ancienneté du mal, le nombre de médecins consultés et tous les remèdes pris** je n'avais jamais obtenu grand résultat et allais toujours en m'aggravant. **Chez vous après un seul jour de traitement, je n'ai plus rien ressenti, dès le lendemain j'ai pu lessiver sans aucune douleur.** Le sommeil est revenu et je mangeais aussi bien au lit qu'à table. Depuis ce temps-là tout va bien, **je suis maintenant souple et leste comme une jeune fille.** Mille fois merci. Signé : Clémence Descryver-Bacquart, rue de Villas, Bains-Douches, à Wasquehal (Nord).

L'Institut est situé 67, rue Barthélémy-Delespaul, à Lille. Il est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h. et de 2 h. à 5 h., ainsi que le dimanche matin.

Prendre le car L à la Grand'Place et descendre rue Barthélémy-Delespaul. L'Institut est en face.

DERNIÈRE HEURE

Les propriétaires de mines dénoncent les accords avec la M.I.C.U.M.

Dusseldorf, 3 juillet. — Les propriétaires de mines de la Ruhr, sans attendre le 20 juillet, ont dénoncé dès aujourd'hui les accords conclus avec la M.I.C.U.M. le 30 juin dernier, en déclarant qu'il leur a été impossible de trouver un moyen de financer les livraisons du mois d'août.

Informations parlementaires

CHAMBRE

Les conversations Herriot-Mac Donald

Paris, 3 juillet. — La Commission des Finances a adopté le projet de loi portant ouverture de crédits par suite de modifications apportées à la composition du gouvernement.

Elle entendra vendredi, M. Herriot, président du Conseil, assisté du général Nollet, ministre de la guerre, et de M. Clémentel, ministre des Finances, sur la Conférence de Londres.

Les membres de la Commission des affaires étrangères assisteront à cette audition.

La sous-commission de la défense nationale

Paris, 3 juillet. — La sous-commission de la défense nationale a nommé M. Klotz comme président et M. Archimbaud comme vice-président.

SENAT

La réforme électorale

Paris, 3 juillet. — Le groupe l'Union Républicaine réuni sous la présidence de M. Chéron, a discuté les propositions de réforme électorale. L'assemblée s'est prononcée pour le rétablissement du vote uninominal pour l'élection des députés.

Protestations de sinistrés du Nord

Paris, 3 juillet. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat jeudi matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Hayez.

Le président a donné communication des protestations qu'il a reçues de différents arrondissements du département du Nord, au sujet du transfert aux services centraux de Lille, des différents dossiers qui étaient centralisés dans les sous-préfectures du Nord.

Dernières Nouvelles Locales

LA BANDE DES CAGOULES

Un des comparses roubaisiens est renvoyé devant le Tribunal correctionnel

M. Thermes, juge d'instruction, vient de prendre une ordonnance de renvoi devant le Tribunal correctionnel de Lille pour Achille Terlynck, 39 ans, ouvrier ferblantier, à Roubaix, qui depuis un an est incarcéré à la maison d'arrêt.

Terlynck, qui avait été appréhendé à Paris, avait été impliqué dans la fameuse association des bandits de Roubaix. C'est peu à peu que l'instruction menée par cette association de malfaiteurs, fit ressortir aux yeux du magistrat que Terlynck était un isolé et n'avait aucune accointance avec les complices d'Olivier Dendooven et autres. Il aura à répondre cependant, de vols simples et de recels.

Dernières Nouvelles Régionales

LES CONGRESSISTES DE LA NAVIGATION INTERIEURE A DUNKERQUE

Les congressistes de la Navigation intérieure qui viennent de tenir leurs assises à Lille se sont rendus jeudi, à Dunkerque. Ils ont été reçus par M. Félix Coquelle, président de la Chambre de commerce, qui les a accompagnés dans leur visite au port.

Ils ont ensuite repris le train à 17 h. 40, pour rentrer à Lille.

L'INAUGURATION DU PREVENTORIUM DE SAINT-JANS-CAPPEL

Jeudi après-midi, a eu lieu, à Saint-Jans-Cappel, en présence d'une assistance qui groupait de nombreuses personnalités du département et du monde médical, l'inauguration du Préventorium que l'Union des Femmes de France a créé pour sauvegarder notre jeunesse du fléau de la tuberculose.

M. Hudelo, secrétaire général du ministère de l'Hygiène, présidait la cérémonie, à laquelle assistaient une délégation de l'Union des femmes de France; M. Gellion, sous-préfet d'Hazebrouck; MM. Natalis Dumez, maire Bailleul; Degroote, Loywick, Maréchal, conseillers généraux; le docteur Marmier, directeur de l'Institut Pasteur; le professeur Combemale, etc.

Des discours ont été prononcés par Mme Saint-René Tallandier, au nom de l'Union des Femmes de France; MM. Natalis Dumez, le professeur Combemale, Hudelo et Gellion.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

BACCALAUREAT. — 2me partie. — Philosophie. — Sont admis à subir les épreuves orales :

MM. Aspes, Bailleux, Billet, Bimaud, Bisson, Jacques Bosquier, Jean Bosquier, Boussion, Marcel Boutry, Brunet, Camelot, Carmel, Colle Marius Collet, Delelis, Delgutte, Delnatte, Deleneuville, Demaille, Descarpentries, Desquene, Dhont, Druelle, Raoul Dubois, Jules Dufour, Dupont, Faleur, Féraille, Fertin, Flouquet, Froidure, Jean Galley; Mlles Béghin, Marguerite Bernard, de Callenstein, Cornillot, Deswarte, Gamby, Guerber (oral, aujourd'hui vendredi à juillet, à 8 heures).

MM. Hubert, Huon, Iliad, Legilon, Lekieffre, André Lemaire, Lephay, Longueval, Manger; Mlles Jourdain, Antoinette Leduc, Colette Leduc, Lefevre, Lefranco, Letellier, Mairry (oral, aujourd'hui vendredi, 4 juillet, à 14 heures).

MM. Balodis, Marcel Bernard, Bouscart, Boussenart, Broutin, Carriere, Cerisier, Cordonnier, Crombé, Jean Delcroix, Delobelle, Demarcq, de Plasse, Depreester, Derreumaux, Desurmont, Dhénin, Pennellier, Juste Philippeau, Pierre Philippeau, Renard, Renaux, Rollat, Paul Rousselle, Ternisien, Torck, Vallez, Vienne, Jules Vincent, Edouard Wattez, Omer Wattez, Zeimnes; Mlles Betz, Callocé, Flamand, Pascal, Synquintyn, Tunor, Vérin (oral, demain samedi, 5 juillet, à 8 heures).

MM. Brognez, Cahingt, Chazal, Chotteau, Dafaal, André Delecourt, René Delecourt, Deleporte, Douchet, Foviaux, Fontaine, Lucien Gamby, Gombrickx, Edouard Jourdain, Kampe, Lecomte, René Lemaire, Leman, Lepoutre, Nisse, Picavet, Jacques Poissonnier, Louis Poissonnier, Robichez, Léon Toulemonde, Veevaert, Vergriete, Walt, Wibaux, Mlles Brasseux, Cavrois, Drumez, Fourmanoy, Lary, Lestrade, Lombardot, Méquin, Vitesse. (Oral demain samedi 5 juillet, à 14 h.).

MM. Beillière, Calot, Cauwel, Becker, Dezand, Auguste Delacroix, Léon Delacroix, Deleporte, Gouilliart, Fernand Lengrand, Mlle Briche, Caveseu, Cliquet (oral le lundi 7 juillet à 8 heures).

MM. Bigourd, Bown, Buyysschaert, Delefie, Lernon, Lotte, Moritz, Piettre, Queste, Sauvegrain, Vanteberge, Louis Vincent, Westrelin, Mlle Théry (oral le lundi